

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE  
CENTRE MILITAIRE DE L'INGÉNIERIE ET DE  
DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES**

**MISE EN DEMEURE N°01**

Le bureau d'études " **FATAHINE ABDELKADER** ", sis à la cité 168 LSP Eucalyptus bloc C n°14 /Khemis Miliana /AIN DAFLA, titulaire de la convention N°81/2021 du 03/08/2021, portant sur « **L'étude d'un plan directeur y/c l'étude d'exécution des composantes au niveau d'ORAN /2°RM** » est mis en demeure compte tenu du :

- **Retard considérable pour l'achèvement de l'étude ;**
- **Non-respect de ses engagements contractuels.**

Ce bureau d'études est sommé de prendre toutes les dispositions nécessaires pour redresser la situation, dans un délai de huit (08) jours, à compter de la date de publication de la présente mise en demeure.

Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente, le Centre Militaire de l'Ingénierie et de Développement des Infrastructures/1°RM, procédera à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.